Crous de Paris
Service Achats

MARCHÉ PUBLIC
ACCORD-CADRE DE SERVICES

Prestations de livraison de produits alimentaires à partir des sites de production du Crous de Paris

Règlement de la consultation (RC)

Phase de candidature

Consultation n°	2027-02
Date limite de remise des plis	23/11/2026 à 12 h 00
Procédure de passation	Appel d'offres restreint (Article R2161-6 1° - Code de la commande publique)

1. ACHETEUR ET OBJET DU CONTRAT

- **Acheteur :**

Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Paris
Représenté par Monsieur Thierry BÉGUÉ, Directeur Général du CROUS de Paris
39, avenue Georges Bernanos -75005 PARIS
N° de téléphone : 01 40 51 36 00 N° de télécopie : 01 40 51 36 99
Adresse Internet : www.crous-paris.fr
Type d'acheteur public Etablissement public à caractère administratif

Les personnes en charge du suivi de la procédure et de l'exécution du marché au sein du Crous de Paris sont :

Monsieur Lionel BONDE, Responsable du service Achat du Crous de Paris
Contact courriel : lionel.bonde@crous-paris.fr
Tel : 01 40 51 36 66 - 06 21 89 12 35

Monsieur Yann CHARPENTIER,
Directeur de la Mission Restauration du Crous de Paris.
Contact courriel : yann.charpentier@crous-paris.fr
Tel : 01 40 51 56 66 - 06 25 40 59 88

Madame Soraya Djahnine
Responsable du service des moyens généraux et logistique
Contact courriel : soraya.djahnine@crous-paris.fr
Tel : 01 40 51 37 31 - 06 25 40 59 88

- **Contexte :**

Le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Paris (Crous de Paris) est l'opérateur de l'Etat pour la vie étudiante.

Établissement public placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, il a pour mission de favoriser l'amélioration des conditions de vie des étudiants de l'académie de Paris par la gestion d'aides sociales étudiantes, du logement étudiant, de la restauration universitaire, de l'accueil des étudiants internationaux et l'animation de la vie culturelle et sportive.

Dans le cadre de sa mission de restauration universitaire, le Crous de Paris assure quotidiennement la production et la distribution de repas à destination des étudiants fréquentant ses différents sites de restauration. À ce titre, le Crous dispose actuellement d'un réseau de **77 sites de restauration**, comprenant notamment des unités de production et des sites de distribution répartis sur le territoire parisien ainsi que sur quelques sites situés à la marge en première couronne parisienne, notamment à Boulogne-Billancourt et Pantin.

Afin d'assurer l'approvisionnement de ses différents sites de distribution dans des conditions adaptées aux contraintes de la restauration collective, le Crous souhaite mettre en place un dispositif de transport et de logistique des denrées et préparations alimentaires.

Le présent marché a ainsi pour objet de sélectionner un opérateur spécialisé, en mesure d'assurer la collecte des denrées et préparations alimentaires au sein des unités centrales de production du Crous, leur transport et leur livraison sur les différents sites de distribution.

Les prestations de transport portent notamment sur différents types de préparations alimentaires, dont les modalités de production peuvent varier selon leur nature. Elles comprennent notamment :

- des plats chauds préparés la veille, qui doivent être collectés au sein des unités de production puis acheminés vers les sites de distribution dans le respect des conditions de transport et de conservation applicables ;
- des sandwiches et autres préparations froides élaborés le matin même, qui doivent être collectés puis livrés dans les délais permettant leur mise à disposition sur les sites de distribution pour le service concerné.

Le titulaire devra ainsi être en mesure d'assurer une organisation logistique permettant de respecter les horaires de collecte et de livraison, les contraintes propres à chaque site ainsi que les exigences réglementaires et sanitaires applicables au transport de denrées alimentaires. Il devra notamment adapter ses moyens humains, matériels et organisationnels aux caractéristiques des produits transportés et aux contraintes de fonctionnement des sites du Crous.

À la date de lancement du présent marché, le Crous de Paris dispose de deux unités centrales de production à partir desquelles sont organisées les opérations de collecte et d'acheminement des préparations alimentaires vers les différents sites de distribution.

Toutefois, cette organisation est susceptible d'évoluer au cours de l'exécution du marché, notamment en fonction du développement de l'activité du Crous, de l'évolution de son réseau de restauration, de l'ouverture ou de la fermeture de sites, ou encore de l'évolution de son organisation en matière de production et de distribution des repas.

Le titulaire devra donc avoir la capacité d'accompagner ces évolutions et d'adapter son organisation, ses moyens de transport et ses modalités d'intervention aux éventuelles modifications du périmètre des prestations, dans les conditions prévues par les pièces du marché.

L'objectif du marché est ainsi de disposer d'un prestataire de transport fiable, réactif et disposant d'une organisation logistique adaptée aux spécificités de la restauration collective, capable d'assurer quotidiennement l'acheminement des préparations alimentaires entre les unités de production et les sites de distribution du Crous de Paris, dans le respect des exigences de qualité, de sécurité sanitaire et de ponctualité.

- **Objet du marché :**

Le présent marché a pour objet principal la collecte et la livraison de denrées alimentaires sous température dirigée, depuis les sites de production du Crous de Paris vers les sites satellites relevant du Crous de Paris.

Code CPV	Libellé CPV
55521200-0	Services de livraison de repas

- **Description des prestations :**

Les prestations attendues dans le cadre du présent marché incluent :

- La collecte de denrées alimentaires dont les quantités varient depuis les unités de production du Crous de Paris ;
- La livraison de ces denrées vers les points de vente du Crous de Paris et sur quelques sites à la marge, en première couronne parisienne ;
- La production de rapports réguliers sur l'état et le suivi des livraisons ;
- La mise à disposition d'un outil de pilotage web permettant la gestion des commandes et le suivi en temps réel des livraisons ;
- L'établissement d'une facturation mensuelle par Unité de Gestion du Crous, via la plateforme Chorus Pro.

- **Lieux d'exécution :**

Le marché s'exécutera principalement à Paris et accessoirement dans la première couronne parisienne (Boulogne et Pantin).

- **Caractéristiques principales du contrat :**

Objet du contrat	Prestations de livraison de produits alimentaires à partir des sites de production du Crous de Paris
Acheteur	Crous de Paris
Type de contrat	Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum de 200 000 euros HT annuel.
Structure	Lot unique
Lieu d'exécution	Principalement à Paris et accessoirement en Ile-de-France
Durée	12 mois renouvelable 3 fois
Développement durable	
Pénalités de retard	Voir CCAP
Variation des prix	Révisables,
Nature des prix	Prix unitaires (BPU)

- **Allotissement et structure de la consultation :**

Conformément à l'article L2113-11 du code de la commande publique, le marché sera passé en lot unique car la dévolution en lots séparés risque de rendre techniquement difficile ou financièrement plus coûteuse l'exécution de prestations.

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE

- **Procédure de passation :**

Appel d'offres restreint conformément aux dispositions des articles article R2161-6 à R2161-11 du Code de la commande publique.

Le marché ne prévoit pas de montant minimum consommable mais un montant maximum consommable de 200 000 € HT par année.

- **Modalités de retrait du dossier de consultation :**

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : https://www.marches-publics.info/.

- **Dossier de candidature**

A l'appui de leur candidature les candidats transmettent :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents suivants :

- **Le formulaire DC1** (lettre de demande de participation et habilitation du mandataire par ses cotraitants) ou une lettre de demande de participation signée par une personne habilitée à engager l'entreprise ou habilitant le mandataire d'un groupement à représenter le groupement accompagnée d'une attestation sur l'honneur contenant l'ensemble des informations demandées à la page 3 dudit formulaire,
- **Le formulaire DC2** (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement)
- **Attestation d'assurance** de moins de 6 mois,
- **Attestations fiscales et** sociales délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'elle a satisfait à ses obligations fiscales et sociales de moins de 6 mois,
- **La copie du ou des jugements** prononcés s'il est en redressement judiciaire ou dans une procédure étrangère équivalente.
- **Cadre de réponse dument complété à l'appui de la candidature**

Les candidats peuvent déposer une candidature simplifiée en utilisant la version électronique du Document Unique de Marché Européen.

- **Durée du marché :**

La durée d'exécution du marché public est de 12 mois.

Le marché est ensuite reconductible tacitement trois 3 fois par période de 12 mois, sans que la durée totale n'excède 48 mois.

Le marché pourra être dénoncé expressément par le pouvoir adjudicateur dans un délai de deux (2) mois avant la date de reconduction par tout moyen écrit.

- **Délai de validité des candidatures :**

Le délai de validité des candidatures est fixé à **60 jours** à compter de la date limite de réception des candidatures.

- **Communication et échanges d'informations par voie électronique :**

Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante : https://www.marches-publics.info/.

3. PRÉSENTATION DES CANIDATURES

- **Réponse et groupement :**

Le marché peut être conclu :

- soit avec un opérateur économique unique ;
- soit avec un groupement d'opérateurs économiques (groupement solidaire ou groupement conjoint, conformément à l'article R. 2142-29 du code de la commande publique).

Dès lors que le candidat se présente sous forme de groupement, il lui appartient d'indiquer dans son offre le montant ainsi que la répartition détaillée des prestations que chacun des membres du groupement s'engage à exécuter.
L'un des opérateurs économiques membre du groupement, désigné dans l'acte d'engagement comme mandataire, représente l'ensemble des membres vis-à-vis du pouvoir adjudicateur, et coordonne les prestations des membres du groupement.
Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché.
Conformément à l'article R. 2142-22 du code de la commande publique, la forme juridique que devra revêtir tout groupement d'opérateurs économiques qui se verrait attribuer le marché est celle du groupement solidaire ou du groupement conjoint avec mandataire solidaire afin de garantir la bonne exécution du marché. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il se verra contraint d'assurer sa transformation juridique avant la notification du marché.

- **Sous-traitant :**

La sous-traitance est autorisée dans les conditions prévues aux articles R. 2192-10 à R. 2193-22 du code de la commande publique.

En outre, conformément aux dispositions de l'article L2193-3 du Code de la Commande Publique, l'acheteur peut exiger que certaines tâches essentielles du marché soient exécutées directement par le titulaire.

De fait, compte tenu de la nature des prestations objet du marché, notamment la nécessité d'assurer :

- La continuité de service de livraison des repas ;
- Le respect rigoureux de la chaîne de froid et des normes sanitaires applicables aux denrées alimentaires ;
- La traçabilité et la responsabilité directe du titulaire en cas de dysfonctionnements,

Il est expressément stipulé que les prestations de transport effectif des repas jusqu'aux sites de livraison devront être réalisées exclusivement par le titulaire du marché.

Par conséquent, la sous-traitance de ces prestations de transport reste interdite. Le recours à des sous-traitants reste toutefois autorisé pour d'autres prestations accessoires ou administratives, sous réserve du respect des dispositions L2193-4 et suivants et R. 2192-10 à R. 2193-22 du Code de la Commande Publique.

- **Modalités de remise des candidatures :**

Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de **manière électronique** sur le profil d'acheteur : https://www.marches-publics.info/.

4. JUGEMENT DES CANDIDATURES ET INVITATION A SOUMISSIONER

- **Critères de jugement des candidatures :**

Les candidatures sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Pondération	Critère	Éléments examinés
30	Capacités techniques et professionnelles	Références en transport de denrées alimentaires, expérience sur des tournées régulières et livraisons multisites. Description des dispositifs de contrôle et de suivi des températures pendant le transport Description des procédures de nettoyage et de désinfection des véhicules et des équipements de transport. Description des modalités de traçabilité des marchandises et de gestion des incidents : rupture de la chaîne du froid, retard, livraison non conforme. Description des moyens permettant d'assurer la continuité du service en cas de panne ou d'indisponibilité d'un véhicule.
30	Moyens matériels	Flotte de véhicules disponibles, équipements adaptés aux denrées transportées et moyens de remplacement en cas de panne.
20	Capacités humaines et organisationnelles	Effectifs mobilisables, encadrement, expérience des conducteurs et organisation permettant d'assurer la continuité du service.
20	Capacités économiques et financières	Chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires relatif à des prestations similaires, sur les derniers exercices disponibles et investissement envisagé

- **Choix des candidats invités à déposer leurs offres :**

Après examen des candidatures et application des critères de sélection définis au présent règlement de la consultation, l'acheteur établit un classement des candidats.

Conformément aux dispositions de la présente procédure d'appel d'offres restreint, **les cinq (5) candidats ayant obtenu les meilleures évaluations et présentant des garanties suffisantes au regard des capacités professionnelles, techniques et financières exigées seront admis à présenter une offre**, sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures recevables.

Les candidatures irrecevables ou ne satisfaisant pas aux niveaux minimaux de capacités exigés sont éliminées.

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est transmis par voie électronique, via la plateforme AWS, aux seuls candidats admis à remettre une offre.

Les candidats retenus disposent alors du délai fixé dans les documents de la consultation pour remettre leur offre.

5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Afin d'assurer l'égalité de traitement des candidats et la traçabilité des échanges, tout échange entre le représentant du maître d'ouvrage et les candidats se fera via le profil acheteur de l'Acheteur public donné ci-dessous. Par conséquent, pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront impérativement formuler leur demande via le profil d'acheteur de l'Acheteur public au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des candidatures à l'adresse suivante :

- **Renseignements administratifs**

Les candidats pourront transmettre leurs questions via la plateforme : https://www.marches-publics.info/

- **Renseignements techniques**

Les candidats pourront transmettre leurs questions via la plateforme : https://www.marches-publics.info/

6. VOIES ET DELAIS DE RECOURS

Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;
- soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours peuvent être déposés sur https://www.telerecours.fr/ ou adressés par courrier à :

Tribunal administratif de Paris
13 rue de Jouy
75181 Paris
Téléphone : 01 44 59 44 00
Courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr
Télécopie : 01 44 59 46 46
Site internet : http://paris.tribunal-administratif.fr/

Documents et liens utiles (versions en vigueur à la date du lancement de la consultation) :
Code de la commande publique et ses annexes (Legifrance)
Formulaires candidats (DAJ)
Médiateur des entreprises
CCAG Fournitures courantes et services du 30 mars 2021